

Les C.R.I.E. wallons.

Exemple du Fourneau St-Michel. (par Philippe MOËS)

Qu'est-ce qu'un CRIE ? Quelles sont les missions qui leur sont dévolues? Comment s'organisent-ils entre eux ? Quels sont les principes de base de leurs options méthodologiques? Quels thèmes abordent-ils ? Pourquoi un CRIE au Fourneau-St-Michel ? Quelles sont ses réalisations et ses ambitions ? Comment fonctionne-t-il ? Y-a-t-il des enjeux spécifiques à ce CRIE et qui concerneraient particulièrement les forestiers?

Autant de questions que nous nous posons et auxquelles ont aimablement répondu deux personnes de référence : Madame Bernadette VAN der REST, responsable de la cellule CRIE à la DGRNE et Monsieur Christian DAVE, Secrétaire du CRIE du Fourneau-St-Michel.

Généralités.

Un CRIE est un Centre Régional d'Initiation à l'Environnement. Il en existe une dizaine en Wallonie, dont 2 en Province du Luxembourg: Anlier (Arlon) et Fourneau St-Michel (St-Hubert). Le principe du CRIE est né suite à la conférence mondiale de RIO sur le thème de l'Environnement. A l'issue de cet événement, certains états - dont la Belgique - se sont engagés à promouvoir un Plan de Développement Durable.

Celui-ci prévoit notamment la promotion d'une politique d'éducation à l'environnement, à laquelle s'attellent les CRIE.

Ils sont organisés en un réseau destiné à assurer un service public **d'information, de sensibilisation et de formation du citoyen à l'environnement et la nature.**

Les options de base de la mise en œuvre du réseau des CRIE en Région Wallonne sont fixées par le Décret du 6 mai 1999 et l'Arrêté du Gouvernement wallon du 20 mai 1999 relatifs à l'environnement en Région wallonne.

La gestion de ces centres est confiée par le Gouvernement wallon à des a.s.b.l. dont les membres ont une expérience reconnue dans le domaine de la sensibilisation, de l'éducation et de la formation relatives à l'environnement.

Les CRIE s'adressent à un public très large. Aujourd'hui, leur activité est centrée principalement sur les écoles, mais le public adulte n'est pas négligé pour autant.

Missions.

Les missions décrites dans le Décret du 6 mai 1999 peuvent être déclinées de la façon suivante, en fonction du public-cible :

1. Concevoir, dispenser et fournir une méthodologie de l'animation et du matériel didactique et de vulgarisation; cette mission concerne principalement le public scolaire et vise à proposer aux écoles un outil qui sera développé au départ du CRIE, mais qui doit se prolonger dans les activités scolaires et aider à la pratique quotidienne de l'éducation relative à l'environnement dans les écoles. La collaboration avec l'enseignement est indispensable à la réalisation de cette mission.

2. Organiser des animations et des activités de sensibilisation; cela concerne bien sûr les jeunes (animations pour les écoles et mouvements de jeunesse, ateliers...), mais aussi les adultes (activités en famille, promenades guidées, expositions, conférences, portes ouvertes, clubs environnement...).

3. Organiser des stages; le public ciblé est ici essentiellement jeune (stages vacances).

4. Organiser des formations; il s'agit de formations d'adultes concernant tous les domaines de l'environnement (enseignants, animateurs, guides, gardes forestiers. . .).

Organisation.

Chaque CRIE ne doit pas nécessairement développer toutes les missions énumérées.

Globalement par contre, le réseau des CRIE doit pourvoir à toutes ces missions.

L'intérêt du travail en réseau est multiple :

- **insertion locale** qui permet au CRIE d'appréhender facilement les attentes et demandes du public et relais de celles-ci auprès des autres CRIE et de la coordination régionale;

- **production et échange d'outils spécifiques** à chaque CRIE (thématiques spécialisées...); échange d'expériences; référents communs qui donnent une garantie de qualité tout en travaillant chacun dans sa spécificité adaptée au contexte local;

- **couverture par le réseau de l'ensemble des missions dévolues aux CRIE**, chacun exploitant plus particulièrement celles qui correspondent le mieux à son contexte local.

Certaines missions peuvent être organisées par la Région et relayées par les CRIE, certains CRIE peuvent se mettre ensemble pour réaliser des missions communes pour des tiers (ex. formations scouts Baden Powell de Belgique, campagnes WWF, ...), certaines missions peuvent être organisées au niveau d'une province... L'intérêt de travailler en réseau est ici évident.

Le réseau des CRIE est coordonné par une cellule administrative au sein de la DGRNE de la R.W.

Cette cellule spécialisée en matière d'éducation à l'environnement est chargée de la coordination pédagogique, ainsi que du suivi administratif et financier des centres.

Méthodes.

Les principes de base de leurs options méthodologiques sont :

1. Une pédagogie active, qui part du vécu des personnes et les oblige à tout moment à être elles-mêmes acteurs et responsables de leur développement, tout en leur donnant les acquis nécessaires pour agir en connaissance de cause.

2. Le contact direct avec le vivant, qui est la justification essentielle de l'existence des CRIE. C'est de ce contact que peut naître la prise de conscience des urgences en matière d'environnement, surtout chez les enfants qui n'ont pas la même faculté d'abstraction que les adultes. Les livres et autres outils pédagogiques sont des supports, mais ils ne doivent pas amener à négliger le travail de terrain, indispensable à une approche responsabilisante et à un impact durable.

3. Une démarche "éco-systémique", dans laquelle l'environnement est pris dans sa réalité d'éco-socio-système global. En d'autres termes, les activités

et méthodes proposées s'inscrivent dans une perspective multifonctionnelle et prennent en compte autant les aspects scientifiques, que les aspects légaux, sociologiques, sociaux et économiques.

Les animations qui sont dispensées dans les CRIE vont donc de l'approche sensorielle de la nature à la détermination des macro-invertébrés dans les cours d'eau, sans oublier la sensibilisation à l'éco-consommation ou au jardinage écologique.

L'approche artistique est souvent favorisée, réunissant parfois parents et enfants autour d'un même projet.

Outre les animations, les CRIE offrent aussi différents services: documentation, aide pédagogique à la réalisation de projets de classes ou d'écoles, participation aux actions citoyennes locales, stages de vacances, clubs nature...

Thèmes.

Les CRIE abordent en principe tous les thèmes liés à l'environnement et ce, de manière plutôt générale : du tri des déchets à la pollution des eaux, en passant par la problématique des haies, de l'érosion, des paysages...

Ils se spécialisent cependant dans certaines matières qui sont inspirées par leur milieu environnant; ils créent des modules pédagogiques sur des thèmes particuliers se référant à ces matières

et acquièrent dans celles-ci une compétence pour l'ensemble de la Wallonie.

Appréhender l'environnement comme un éco-socio-système global suppose une approche transversale des problématiques. Ces thèmes sont donc un point de départ, un support à l'initiation à l'environnement. Ils ne constituent pas une fin en soi.

Conclusions.

B. Van der Rest conclut :

La mise en œuvre du réseau des CRIE est possible dans le contexte de proximité de la Région wallonne qui permet une organisation institutionnalisée au niveau régional et oui respecte les spécificités locales en les valorisant et en les coordonnant entre elles.

Ce réseau est conçu comme un outil de base de coordination de la mise en œuvre des structures de l'enseignement relatif à l'environnement en Région wallonne.

Cette structure répond à l'adage "penser globalement et agir localement" qui est un des principes fondamentaux du développement durable. Elle est exceptionnelle et mérite d'être valorisée tant au niveau national qu'au niveau international.

L'exemple du Fourneau-St-Michel.

Pourquoi un CRIE au Fourneau St-Michel ? Quelles sont ses spécificités ?

Le CRIE du Fourneau St-Michel est le seul qui soit spécialisé sur le thème de la forêt. De nombreuses raisons ont contribué au choix du site du Fourneau -St-Michel, parmi lesquelles :

- **géographiquement**, il se situe dans un de nos plus grands massifs forestiers, le massif de St-Hubert; il est également tout proche de cette ville symbolique, qualifiée de "capitale européenne de la chasse et de la nature";
- **politiquement** parlant, plusieurs communes de la région (Nassogne, St-Hubert, Tenneville) se sont montrées désireuses de promouvoir un tourisme vert de qualité, de type diffus et efficacement encadré;
- ce CRIE devrait être un outil important de développement du fameux **projet de gestion intégrée** du massif forestier de St-Hubert, lequel est actuellement unique et pionnier en la matière en Wallonie;
- **les chasses de la Couronne de St-Michel-Freyr**, situées véritablement dans le "jardin" du bâtiment du CRIE, ont contractuellement un rôle pédagogique à remplir; ce rôle peut être utilement développé en collaboration avec le CRIE;
- **le site de Fourneau St-Michel** jouit déjà d'une infrastructure et d'une réputation relativement importante (divers musées...) et l'adjonction d'un CRIE peut s'avérer tout à fait complémentaire;



Réalisations et ambitions.

En 2000, année de la mise sur pied du projet, le bâtiment du CRIE étant en construction, le staff pédagogique était de 3 personnes à temps plein.

Au cours de cette première année, il a donc fallu tout élaborer, de l'organisation administrative à la création et à l'application de modules pédagogiques.

Malgré ces conditions difficiles pourtant, pas moins de 4000 enfants ont bénéficié de diverses animations.

Plusieurs modules pédagogiques ont été mis au point et "rodés", sur les thèmes suivants : le cerf, la cigogne noire, les eaux vives et les arbres. Un module sur la gestion intégrée de la forêt est en préparation actuellement.

Globalement, le CRIE du Fourneau-St-Michel vise deux publics différents : les jeunes et les adultes.

Chez les jeunes, les sessions concernent les enfants de 3 à 12 ans, aussi bien en milieu scolaire que para-scolaire (mouvements de jeunesse, classes vertes...).

Chez les adultes, deux types de public sont visés : le public familial et le public spécialisé (naturalistes, gardes-chasse, stagiaires...).

La filière adulte, souvent négligée en matière d'éducation, est ici développée pour deux raisons essentielles : 1/ demande toujours plus pressante en formation et encadrement des gens qui se rendent en forêt; 2/ urgence environnementale de faire passer un message vital et d'"enfoncer le clou" en la matière.

Fonctionnement.

Le CRIE du Fourneau-St-Michel a été constitué sous forme d'une association sans but lucratif. Son Conseil d'Administration est (actuellement) constitué de représentants de divers organismes : le Ministère de la Région Wallonne (MRW), les com-

munes de Saint-Hubert et de Nassogne, les chasse de la Couronne de St-Michel-Freyr, la Province du Luxembourg, Inter-Environnement Wallonie (IEW), les Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique (RNOB) et la Fondation Universitaire Luxembourgeoise (FUL).

Le personnel de terrain (4 temps pleins en 2001) peut être scindé en deux catégories : les professionnels en animation d'enfants (pédagogie essentiellement) et les spécialistes de fond (indispensables pour les animations d'adultes notamment). Une personne polyvalente s'occupe également de la gestion administrative au sens le plus large qui soit.

Du point de vue logistique, l'équipe du Fourneau St-Michel (actuellement basée à Mirwart) bénéficiera au printemps 2001 d'un bâtiment flambant neuf sur le site du Fourneau-St-Michel. Dans cette construction, des pièces à vocations diverses ont été prévues, dont notamment une salle d'exposition, un auditoire, des classes et un laboratoire d'observation.

De manière à répondre au mieux à la demande, le personnel est soumis à des horaires très variables : des prestations sont fournies aussi bien en journée qu'en soirée, en semaine que le week-end.

Enjeu ?

Y-a-t-il un enjeu spécifique à ce CRIE et qui concernerait particulièrement les forestiers ?

Effectivement, un enjeu de taille existe : celui de faire du CRIE de Fourneau-St-Michel un outil de diffusion et de communication sur le Projet de Gestion Intégrée du Massif de St-Hubert (PGIMSH).

Ce projet, pour rappel, a débuté de manière "pilote" dans ce massif et son principe pourra, s'il fonctionne ici, être étendu à l'ensemble de la Région wallonne (cfr article "Le massif forestier de St-Hubert, une vitrine pour la Région Wallonne ?", NF n° 78).

Dans ce contexte, ce CRIE a également un rôle à jouer en termes de liens entre les divers intervenants forestiers : Division Nature et Forêts, Unité de Gestion Cynégétique, associations naturalistes, syndicats d'initiative et secteur culturel en général, propriétaires forestiers...

Une cohérence et une cohésion est également à développer en matière d'éducation à l'Environnement, puisque dans la région, plusieurs organismes pratiquent déjà cette discipline sous une forme ou l'autre (Mirwart, St-Hubert, Chevetogne, Wellin...).

Collaboration.

Y-a-t-il déjà des exemples de collaboration concrète entre le CRIE du Fourneau-St-Michel et des agents des forêts ?

Bien que les activités de ce CRIE soient très récentes, plusieurs exemples existent en matière de collaboration.

Ainsi, une formation sur le thème de la forêt à destination de scouts (brevet nature) a été menée en 2000, avec la participation active d'agents des forêts et du personnel du CRIE.

Les guidances au brâme du cerf ont également été réalisées en coordination avec les cantonnements et agents concernés, de même que le recyclage de gardes-chasse de la province du Luxembourg.

Par ailleurs, dans le cadre d'un stage pour enfants de 8 à 12 ans (forestiers juniors), des journées sur le thème des métiers de la forêt seront organisées; celle concernant le métier de garde forestier sera animée par un agent des forêts.

Enfin, en août 2001, la "nuit européenne des chauve-souris" fera l'objet d'une animation par un agent des forêts sur le site du CRIE du Fourneau-St-Michel.

Ph. Moës.